lycée polyvalent Ferdinand Buisson

académie Grenoble

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

IDENTIFICATION DE 'ELEVE

NOM : .....

PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

ADRESSE :……
……
…….

TELEPHONE : .....-….. -…..-…..-…..
PORTABLE : .....-….. -…..-…..-…..

Livret de suivi stagiaire

Baccalauréat Professionnel
Technicien Menuisier Agenceur (TMA)

Famille de métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement

LYCEE FERDINAND BUISSON
21 boulevard Edgard Kofler
38500 VOIRON
Tél : 04 76 05 83 90

Annexe pédagogique
(Document de liaison Tuteur - Equipe pédagogique)

Professeur en charge du suivi de l'élève :

Le nom du professeur chargé de suivre le déroulement de la formation de l'élève en milieu professionnel sera précisé au tuteur lors d'un premier contact téléphonique au cours de la première semaine de stage.
(Le nom du professeur est aussi précisé sur le livret de l'élève).

Les modalités de concertation :

Un contact téléphonique sera pris au cours de la première semaine de stage et un rendez vous sur la dernière période de celui-ci pour effectuer l'évaluation du stage

Objectifs assignés à la période de formation en milieu professionnel :

Voir page 9

Activités prévues en milieu professionnel :

Celles-ci seront définies en accord avec l'équipe pédagogique du domaine professionnelle et en lien avec les tâches évaluées.

Modalités d'évaluation de la période de formation en milieu professionnel, en référence au règlement d'examen du diplôme préparé :

Le tuteur, avec le professeur responsable, complète la fiche d'évaluation présente dans le livret d'évaluation et/ou de tuteur.
Cette fiche est à remettre par le tuteur au professeur en charge du suivi

Travaux effectués, équipements ou produits utilisés soumis à la procédure de dérogation pour travaux interdits (élèves bénéficiant de la dérogation prévue par le code du travail, cf. article 7 de la convention) :

Pour toutes questions à ce sujet, merci de contacter le DDF au 04-76-05-83-90 ou à l'adresse électronique suivante : patrice.rebut@ac-grenoble.fr.

Déclaration à faire auprès de l'inspection du travail si l'élève est mineur.

SOMMAIRE

Page de garde	page 1
Annexe pédagogique	page 2
Sommaire	page 3
Identification des entreprises	page 4
Identification de l'établissement de formation	page 5
Présentation du métier	pages 6-7
Modules de formation sur la sécurité	page 8
Objectifs généraux	page 9
Evaluation / suivi des activités professionnelles / année de seconde (2TMA)	page 10
Evaluation / suivi des attitudes professionnelles / année de seconde (2TMA)	page 11
Evaluation / suivi des activités professionnelles / année de première (1TMA)	pages 12-13
Evaluation / suivi des attitudes professionnelles / année de première (1TMA)	page 14
Evaluation / suivi des activités professionnelles / année de terminale (TTMA)	pages 15-16
Evaluation / suivi des attitudes professionnelles / année de terminale (TTMA)	page 17
Retards et absences	page 18
Epreuve E31 : Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise	pages 19-20

IDENTIFICATION DES ENTREPRISES

Année de seconde (2TMA)	
Professeur chargé du suivi :	
Professeur principal:	
1ère entreprise	**2ème entreprise**
Nom + *Cachet* : Nom tuteur : Période :	Nom + *Cachet* : Nom tuteur : Période :
Année de première (1TMA)	
Professeur chargé du suivi :	
Professeur principal:	
1ère entreprise	**2ème entreprise**
Nom + *Cachet* : Nom tuteur : Période :	Nom + *Cachet* : Nom tuteur : Période :
Année de terminale (TTMA)	
Professeur chargé du suivi :	
Professeur principal:	
1ère entreprise	**2ème entreprise**
Nom + *Cachet* : Nom tuteur : Période :	Nom + *Cachet* : Nom tuteur : Période :

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT DE FORMATION

Nom : Lycée FERDINAND BUISSON

Adresse : 21 Boulevard Edgard Kofler

38500 VOIRON

Téléphone : 04-76-05-83-90

Proviseur : Monsieur Bietrix

Directeur Délégué aux formations : Monsieur REBUT Patrice

Téléphone : 04-76-05-83-90

En cas d'absences :

En cas d'absence du stagiaire sur son lieu de stage vous devez informer le plus rapidement possible l'établissement. Merci.

En cas d'accident :

Article 9 - Couverture accidents du travail En application de l'article L. 412-8 modifié du code de la sécurité sociale, l'élève bénéficie de la législation sur les accidents du travail. Conformément à l'article R. 412-4 du code de la sécurité sociale, lorsque l'élève est victime d'un accident survenant soit au cours du travail, soit au cours du trajet, l'obligation de déclaration d'accident incombe à l'entreprise d'accueil. Celle-ci l'adressera à la CPAM compétente, par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 48 heures suivant l'accident. Pour le calcul de ce délai de 48 heures, les dimanches et jours fériés ne sont pas comptés. L'entreprise fait parvenir, sans délai, une copie de la déclaration au chef d'établissement.

PRESENTATION DU METIER

L'EMPLOI ET LA QUALIFICATION

Définition de l'emploi :

Le (la) titulaire de ce baccalauréat professionnel est un(e) technicien(ne) de la menuiserie et de l'agencement qui intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure ainsi que des aménagements de pièce, bureau, cuisine, salle de bains, magasin, salle d'exposition, lieux de réunion…

Au sein de l'entreprise, en atelier et sur site, son activité consiste à :

- préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir du dossier architectural, des concepts et normes de la menuiserie et de l'agencement et des contraintes de l'entreprise,
- réaliser les ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication et de mise en œuvre de la menuiserie et de l'agencement,
- organiser, animer et gérer le suivi de la réalisation d'un chantier dans le cadre d'une équipe de plusieurs ouvriers et compagnons professionnels.

Classification du diplôme et niveau de qualification :

Ce diplôme se situe au niveau IV de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation.

Les appellations les plus courantes de l'emploi et du niveau de qualification sont :
- compagnon professionnel en menuiserie ou agencement,
- menuisier ou agenceur qualifié,
- technicien d'atelier ou de chantier en menuiserie ou agencement.

Perspectives d'évolution :

Le(la) titulaire du baccalauréat professionnel "Technicien menuisier-agenceur" doit rapidement s'intégrer dans une équipe de travail et, après quelques mois passés dans l'entreprise, affirmer son autonomie et montrer sa capacité à prendre en charge la conduite d'une réalisation d'ouvrage en totale autonomie.

Après quelques années d'expérience en atelier et sur les chantiers, à réaliser des travaux et des tâches diverses, il(elle) pourra évoluer vers la qualification de maître-ouvrier et assurer la fonction de chef d'équipe.
Ayant acquis la maîtrise du métier, il(elle) pourra envisager reprendre ou créer une entreprise.

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Secteur d'activité :

Le (la) titulaire du baccalauréat professionnel "Technicien menuisier-agenceur" exerce son activité dans les petites ou moyennes entreprises qui fabriquent, installent des ouvrages de menuiserie du bâtiment, et/ou des agencements extérieurs et intérieurs pour l'habitat individuel et collectif.

Dans ce secteur d'activité, l'entreprise participe à l'acte de construire et s'intègre dans un processus continu d'interventions ou l'on trouve en amont :
- le maître d'ouvrage qui fait construire,
- les maîtres d'œuvre qui conseillent et contrôlent,
- le gros œuvre du bâtiment pour la réalisation de supports, de structures,
- les fournisseurs pour la production et l'approvisionnement des matériaux et composants,

Et, en aval :

- l'ensemble des intervenants du second œuvre pour la réalisation des partitions et aménagements, l'installation des équipements techniques et la finition périphérique des ouvrages installés.

Domaine d'intervention :

Son domaine d'intervention recouvre l'ensemble des ouvrages de menuiserie et d'agencement destinés :

- aux habitations individuelles ou collectives,
- aux locaux professionnels : usines et bureaux…
- aux lieux de loisirs, établissements et centres culturels, sociaux, scolaires, sportifs, commerciaux, lieux de culte…

Place dans l'organisation de l'entreprise :

Le (la) titulaire du baccalauréat professionnel "Technicien menuisier-agenceur" intervient à la demande du chef d'entreprise ou d'un chef de projet pour préparer et mettre en œuvre un ouvrage dans le cadre d'une fabrication et/ou d'un chantier.

Il (elle) s'appuie pour cela sur l'étude technique et sur la programmation des travaux réalisés selon les entreprises par le bureau d'études et le bureau des méthodes ou les personnes qui assurent ces fonctions.

Au sein de l'atelier, il(elle) est amené(e) :

- à préparer le processus de fabrication, organiser les postes de travail et répartir les tâches aux opérateurs,
- à réaliser en autonomie la fabrication et l'assemblage des composants d'un ouvrage,
- à animer le travail d'une équipe pour des travaux nécessitant d'employer plusieurs personnes,

En chantier, il(elle) est amenée :

- à préparer le processus de mise en œuvre, organiser la zone de travail et les moyens à mettre en œuvre,
- à réaliser et conduire en autonomie l'installation complète d'un ouvrage de menuiserie ou d'agencement,
- à animer le travail d'une équipe et gérer la qualité et la sécurité sur le chantier.

Il (elle) travaille sous les ordres de sa hiérarchie, mais également avec d'autres intervenants du bâtiment dans l'acte de construire. Il(elle) peut notamment être en relation avec :

- des représentants des clients et du maître d'œuvre, des organismes de contrôle…
- des représentants des autres corps d'état et des fournisseurs, avec lesquels il (elle) doit être capable de communiquer pour ensuite rendre compte des sollicitations ou difficultés rencontrées.

Origine des élèves :

Pour la plupart, ils sont issus de Seconde professionnelle du Bac Pro Technicien Menuisier Agenceur, pendant laquelle ils ont déjà effectué 6 semaines de Formation en milieu professionnel.

D'autres ont suivi la formation et sont titulaires d'un Certificat d'Aptitudes Professionnelles (C.A.P.) relevant d'un secteur professionnel en rapport avec la finalité de ce baccalauréat professionnel

MODULES DE FORMATIONS SUR LA SECURITE

Ce document liste les modules sur la sécurité suivis par l'élève dans l'établissement de formation.

Il est nécessaire de présenter les machines et les règles de sécurité associées pour aborder une machine en entreprise.

Modules de formations sur la sécurité	Validé	Quand ?
EPI : Equipement de Protection individuel	x	2nde trimestre 1
PRAP : Prévention des Risques liés à l'Activité Physique		
SST : Sauveteur Secouriste du Travail		
Travaux en hauteur		

Utilisation méthodique en sécurité des machines fixes :	Abordée au lycée	Quand ?
Scie à ruban	x	2nde trimestre 1
Scie tronçonneuse radiale	x	2nde trimestre 1
Dégauchisseuse	x	2nde trimestre 1
Raboteuse	x	2nde trimestre 1
Scie à format	x	2nde trimestre 1
Mortaiseuse à chaîne		
Mortaiseuse à mèche		
Tenonneuse à dérouleurs	x	2nde trimestre 2
Toupie	x	2nde trimestre 2
Toupie PN		
Perceuse multibroche	x	2nde trimestre 2
Centre d'usinage CN		
Plaqueuse de chants		
Ponceuse large bande	x	2nde trimestre 2
Ponceuse longue bande		

Utilisation méthodique en sécurité des machines portatives :	Abordée au lycée	Quand ?
Scie circulaire		
Scie sauteuse		
Scie pendulaire		
Rabot		
Défonceuse		
Entailleuse « lamello »	x	2nde trimestre 2
Affleureuse		
Ponceuse à bande		
Perforateur		

OBJECTIFS GENERAUX

Les périodes de formation en milieu professionnel permettent au candidat :

- d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise ;
- de comprendre l'importance de l'application des règles d'hygiène et de sécurité ;
- d'intervenir sur des ouvrages de type industriels intégrant des techniques de mise en œuvre dont les établissements de formation peuvent ne pas disposer ;
- d'utiliser des matériels d'intervention ou des outillages spécifiques de technologies nouvelles ;
- de comprendre la nécessité de l'intégration du concept de la qualité dans toutes les activités développées ;
- d'observer, comprendre et analyser, lors de situations réelles, les différents éléments liés à des stratégies commerciales ;
- de mettre en œuvre ses compétences dans le domaine de la communication avec tous les services ;
- de prendre conscience de l'importance de la compétence de tous les acteurs et des services de l'entreprise.

Compétences à développer :

Les situations permises par la formation en milieu professionnel permettront d'approfondir certaines compétences

Au terme des périodes de formation en milieu professionnel, le candidat constitue un rapport comprenant un rapport d'activités conduites en entreprise. Ce rapport est visé par le tuteur de l'élève en entreprise. Ce visa atteste que les activités développées dans le rapport correspondent à celles confiées à l'élève au cours de sa formation en entreprise.
Le rapport d'activités doit faire apparaître :

- la nature des fonctions exercées dans l'entreprise,
- le compte-rendu de ses activités en développant les aspects relatifs aux compétences définies ci-dessus.

À l'issue des périodes de formation en milieu professionnel seront délivrées des attestations permettant de vérifier le respect de la durée de la formation en entreprise et le secteur d'activité de cette formation. Un candidat qui n'aura pas présenté ces pièces ne pourra pas valider les sous-épreuves E31 "Évaluation de la formation en milieu professionnel" (unité U.31), "Fabrication d'un ouvrage" (unité U.32) et "Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier" (unité U.33).

Chaque période de formation sera évaluée conjointement par le tuteur et l'équipe pédagogique ou son représentant. Le constat établi sera reporté sur le livret de suivi. Une synthèse finale sera formulée sur des fiches d'évaluation telle que précisée dans la définition des sous-épreuves E.32 et E.33 et une note sera proposée pour chacune d'elles, conjointement par le tuteur et l'équipe pédagogique.

EVALUATION /SUIVI DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES ANNEE DE SECONDE (2 TMA)

Période de formation en milieu professionnel : du ...../...../..... au ...../...../.....

Nom de l'élève : .....

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la formation du Bac Pro « Technicien Menuisier Agenceur » l'entreprise joue un rôle majeur dans l'apprentissage de l'élève. Or, il est difficile que l'ensemble des taches de travail faisant référence au diplôme soit effectué au centre de formation. De plus, certaines taches peuvent être vues, mais peu approfondies au lycée. C'est pourquoi, en complément des taches courantes relatives au métier, nous attirons votre attention sur l'importance de permettre aux élèves de mettre en application (dans la mesure du possible) les taches décrites ci-dessous.

Nous sommes conscients qu'il ne sera pas forcément possible de répondre à cette demande de façon systématique, mais espérons pouvoir compter sur votre collaboration active.

En vous remerciant par avance, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

L'équipe enseignante.

***NA : Non Abordé**
***NR : Non Réalisé malgré assistance / *RA : Réalisé avec Assistance**
***AP : Autonomie Partielle / *AT : Autonomie Totale**

ACTIVITES	TACHES	* NA	* NR	* RA	* AP	* AT
Preparation	***Exploiter les documents de fabrication***					
Préparation	***Exploiter le dossier technique d'une construction***					
Réalisation	***Préparer les matériaux, quincaillerie et appareillages***					
Réalisation	***Réaliser les usinages (profils et liaisons)***					
Réalisation	***Réaliser les opérations de mise en forme et/ou placages***					
Réalisation	***Réaliser les opérations de montage et finition***					
Réalisation	**Conditionner et stocker les éléments fabriqués**					
Pose	***Assurer la sécurité et gérer l'environnement de la zone d'interventions***					
Pose	***Contrôler le support et implanter l'ouvrage***					
Pose	**Mettre en position, régler, ajuster et fixer les éléments d'ouvrage**					
Pose	***Installer les quincailleries et accessoires***					
Pose	***Appliquer les produits d'étanchéité et de protection***					
Suivi	***Contrôler le support***					

ÉVALUATION / SUIVI DES ATTITUDES PROFESSIONNELLES
ANNEE DE SECONDE (2TMA)

Mettre une croix dans les colonnes

COMPORTEMENT GÉNÉRAL						
CONSCIENCE PROFESSIONNELLE		Consciencieux, ponctuel, appliqué.		Se contente de l'indispensable		Mauvaise volonté, absentéisme
INTÉGRATION DANS L'ÉQUIPE		participe activement		Suit le mouvement		Très distant, s'intègre mal
DYNAMISME		Sait faire ce qu'il faut, quand il le faut.		Activité par à-coups, se décourage si la difficulté est importante		Passif, se décourage vite.
CLARTÉ D'EXPRESSION ORGANISATION		Clair, analyse bien		Convenable, se perd un peu dans les détails		Confus, esprit brouillon
COMMUNICATION AVEC SON ENTOURAGE		Excellente		Bonne		Insuffisante

Mettre une croix dans les colonnes

COMPORTEMENT PROFESSIONNEL						
EFFICACITÉ DANS LE TRAVAIL		Fait bien son travail		Travail quelquefois irrégulier		Aboutit rarement dans ses activités
CURIOSITÉ, OUVERTURE D'ESPRIT		Désire progresser, s'intéresse à ce qu'il voit		A besoin d'être stimulé		Refuse ou reste passif aux sollicitations à découvrir.
SENS DE L'ORGANISATION MÉTHODE INITIATIVE		Très autonome, ne demande des conseils qu'à bon escient		A besoin d'un appui dans les phases clé de son travail		Doit être guidé en permanence
COMPRÉHENSION		Esprit vif, comprend immédiatement		Fait ce qu'il faut pour comprendre		Comprend difficilement
RESPECT DES RÈGLES DE SÉCURITÉ		Excellent		Satisfaisant		Insuffisant

Appréciation générale du tuteur : .....

.....

.....

.....

Nom du tuteur :	Fonction :	Signature :	Note :
Nom de l'enseignant :	Discipline :	Signature :	/20

EVALUATION /SUIVI DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES ANNEE DE PREMIERE (1 TMA)

Période de formation en milieu professionnel : du ...../...../..... au ...../...../.....

Nom de l'élève : .....

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la formation du Bac Pro « Technicien Menuisier Agenceur » l'entreprise joue un rôle majeur dans l'apprentissage de l'élève. Or, il est difficile que l'ensemble des taches de travail faisant référence au diplôme soit effectué au centre de formation. De plus, certaines taches peuvent être vues, mais peu approfondies au lycée. C'est pourquoi, en complément des taches courantes relatives au métier, nous attirons votre attention sur l'importance de permettre aux élèves de mettre en application (dans la mesure du possible) les taches décrites ci-dessous.

Nous sommes conscients qu'il ne sera pas forcément possible de répondre à cette demande de façon systématique, mais espérons pouvoir compter sur votre collaboration active.

En vous remerciant par avance, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

L'équipe enseignante.

***NA : Non Abordé**
***NR : Non Réalisé malgré assistance / *RA : Réalisé avec Assistance**
***AP : Autonomie Partielle / *AT : Autonomie Totale**

ACTIVITES	TACHES	* NA	* NR	* RA	* AP	* AT
Preparation	Relever des cotes pour l'exécution d'ouvrages ou d'espaces à agencer					
Préparation	Vérifier les supports d'un ouvrage, d'un espace à agencer					
Préparation	Réaliser les tracés d'atelier ou de chantier					
Préparation	Définir une méthode de travail					
Réalisation	Préparer les postes de travail : usinage, montage, finition, contrôle					
Réalisation	Réaliser des gabarits, des appareillages et des montages					
Réalisation	Usiner des profils, des liaisons et des formes sur des machines conventionnelles, à positionnement numérique et à commande numérique					
Réalisation	Mettre en forme des éléments cintrés sur un seul plan dans un moule					
Réalisation	Plaquer des panneaux, des surfaces					
Réalisation	Effectuer des opérations de montage					
Réalisation	Préparer les surfaces et appliquer les produits de traitement et de finition					
Réalisation	Poser les quincailleries et les accessoires					
Réalisation	Effectuer le remplissage de parties claires, d'ossatures… (vitres, miroirs, panneaux décoratifs					
Réalisation	Adapter, intégrer un produit semi-fini et/ou sous traité					

ACTIVITES	TACHES	* NA	* NR	* RA	* AP	* AT
Réalisation	Conditionner, stocker, charger et décharger les ouvrages et assurer leur livraison					
Pose	Vérifier et mettre en place les dispositifs de sécurité et de protection individuelle et collective					
Pose	Organiser les zones d'intervention					
Pose	Déposer les ouvrages existants, stocker et trier les déchets					
Pose	Approvisionner les ouvrages, les matériaux, les produits					
Pose	Relever ou tracer les référentiels et implanter l'ouvrage					
Pose	Préparer les supports nécessaires à la pose					
Pose	Préparer et ajuster les ouvrages					
Pose	Répartir et tracer les fixations					
Pose	Assurer la mise en position et le maintien provisoire des ouvrages					
Pose	Fixer, solidariser les ouvrages aux supports					
Pose	Mettre en œuvre les produits d'étanchéité, d'isolation et de jointoiement					
Pose	Installer les habillages, les miroiteries, les produits verriers					
Pose	Installer des équipements techniques intégrés, des éléments de décoration et des accessoires					
Pose	Effectuer des opérations de finition périphériques aux travaux d'agencement					
Contrôle	Contrôler la qualité et la quantité des matériels, des matériaux et des produits					
Contrôle	Renseigner les documents de suivi					
Contrôle	Vérifier la conformité d'une réalisation finie					
Contrôle	Participer aux réunions de chantier					
Maintenance	Effectuer la maintenance de 1er niveau des machines fixes, portatives et des outillages					
Maintenance	Identifier un dysfonctionnement et participer à la recherche de solutions correctives					
Maintenance	Vérifier et maintenir en bon état l'aire de travail, en atelier et sur chantier					
Maintenance	Assurer l'entretien, la maintenance d'un ouvrage ou d'une installation					
Maintenance	Proposer des améliorations et réparer l'ouvrage					
Communication	Communiquer avec les différents partenaires					
Communication	Participer à des groupes de travail					

ÉVALUATION / SUIVI DES ATTITUDES PROFESSIONNELLES
ANNEE DE PREMIERE (1TMA)

Mettre une croix dans les colonnes

COMPORTEMENT GÉNÉRAL						
CONSCIENCE PROFESSIONNELLE		Consciencieux, ponctuel, appliqué.		Se contente de l'indispensable		Mauvaise volonté, absentéisme
INTÉGRATION DANS L'ÉQUIPE		participe activement		Suit le mouvement		Très distant, s'intègre mal
DYNAMISME		Sait faire ce qu'il faut, quand il le faut.		Activité par à-coups, se décourage si la difficulté est importante		Passif, se décourage vite.
CLARTÉ D'EXPRESSION ORGANISATION		Clair, analyse bien		Convenable, se perd un peu dans les détails		Confus, esprit brouillon
COMMUNICATION AVEC SON ENTOURAGE		Excellente		Bonne		Insuffisante

Mettre une croix dans les colonnes

COMPORTEMENT PROFESSIONNEL						
EFFICACITÉ DANS LE TRAVAIL		Fait bien son travail		Travail quelquefois irrégulier		Aboutit rarement dans ses activités
CURIOSITÉ, OUVERTURE D'ESPRIT		Désire progresser, s'intéresse à ce qu'il voit		A besoin d'être stimulé		Refuse ou reste passif aux sollicitations à découvrir.
SENS DE L'ORGANISATION MÉTHODE INITIATIVE		Très autonome, ne demande des conseils qu'à bon escient		A besoin d'un appui dans les phases clé de son travail		Doit être guidé en permanence
COMPRÉHENSION		Esprit vif, comprend immédiatement		Fait ce qu'il faut pour comprendre		Comprend difficilement
RESPECT DES RÈGLES DE SÉCURITÉ		Excellent		Satisfaisant		Insuffisant

Appréciation générale du tuteur : .....

.....

.....

.....

Nom du tuteur :	Fonction :	Signature :	Note :
Nom de l'enseignant :	Discipline :	Signature :	/20

EVALUATION /SUIVI DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES ANNEE DE TERMINALE (T TMA)

Période de formation en milieu professionnel : du ...../...../..... au ...../...../.....

Nom de l'élève : .....

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la formation du Bac Pro « Technicien Menuisier Agenceur » l'entreprise joue un rôle majeur dans l'apprentissage de l'élève. Or, il est difficile que l'ensemble des taches de travail faisant référence au diplôme soit effectué au centre de formation. De plus, certaines taches peuvent être vues, mais peu approfondies au lycée. C'est pourquoi, en complément des taches courantes relatives au métier, nous attirons votre attention sur l'importance de permettre aux élèves de mettre en application (dans la mesure du possible) les taches décrites ci-dessous.

Nous sommes conscients qu'il ne sera pas forcément possible de répondre à cette demande de façon systématique, mais espérons pouvoir compter sur votre collaboration active.

En vous remerciant par avance, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

L'équipe enseignante.

***NA : Non Abordé**
***NR : Non Réalisé malgré assistance / *RA : Réalisé avec Assistance**
***AP : Autonomie Partielle / *AT : Autonomie Totale**

ACTIVITES	TACHES	* NA	* NR	* RA	* AP	* AT
Preparation	Relever des cotes pour l'exécution d'ouvrages ou d'espaces à agencer					
Préparation	Vérifier les supports d'un ouvrage, d'un espace à agencer					
Préparation	Réaliser les tracés d'atelier ou de chantier					
Préparation	Définir une méthode de travail					
Réalisation	Préparer les postes de travail : usinage, montage, finition, contrôle					
Réalisation	Réaliser des gabarits, des appareillages et des montages					
Réalisation	Usiner des profils, des liaisons et des formes sur des machines conventionnelles, à positionnement numérique et à commande numérique					
Réalisation	Mettre en forme des éléments cintrés sur un seul plan dans un moule					
Réalisation	Plaquer des panneaux, des surfaces					
Réalisation	Effectuer des opérations de montage					
Réalisation	Préparer les surfaces et appliquer les produits de traitement et de finition					
Réalisation	Poser les quincailleries et les accessoires					
Réalisation	Effectuer le remplissage de parties claires, d'ossatures… (vitres, miroirs, panneaux décoratifs					
Réalisation	Adapter, intégrer un produit semi-fini et/ou sous traité					

ACTIVITES	TACHES	* NA	* NR	* RA	* AP	* AT
Réalisation	Conditionner, stocker, charger et décharger les ouvrages et assurer leur livraison					
Pose	Vérifier et mettre en place les dispositifs de sécurité et de protection individuelle et collective					
Pose	Organiser les zones d'intervention					
Pose	Déposer les ouvrages existants, stocker et trier les déchets					
Pose	Approvisionner les ouvrages, les matériaux, les produits					
Pose	Relever ou tracer les référentiels et implanter l'ouvrage					
Pose	Préparer les supports nécessaires à la pose					
Pose	Préparer et ajuster les ouvrages					
Pose	Répartir et tracer les fixations					
Pose	Assurer la mise en position et le maintien provisoire des ouvrages					
Pose	Fixer, solidariser les ouvrages aux supports					
Pose	Mettre en œuvre les produits d'étanchéité, d'isolation et de jointoiement					
Pose	Installer les habillages, les miroiteries, les produits verriers					
Pose	Installer des équipements techniques intégrés, des éléments de décoration et des accessoires					
Pose	Effectuer des opérations de finition périphériques aux travaux d'agencement					
Contrôle	Contrôler la qualité et la quantité des matériels, des matériaux et des produits					
Contrôle	Renseigner les documents de suivi					
Contrôle	Vérifier la conformité d'une réalisation finie					
Contrôle	Participer aux réunions de chantier					
Maintenance	Effectuer la maintenance de 1er niveau des machines fixes, portatives et des outillages					
Maintenance	Identifier un dysfonctionnement et participer à la recherche de solutions correctives					
Maintenance	Vérifier et maintenir en bon état l'aire de travail, en atelier et sur chantier					
Maintenance	Assurer l'entretien, la maintenance d'un ouvrage ou d'une installation					
Maintenance	Proposer des améliorations et réparer l'ouvrage					
Communication	Communiquer avec les différents partenaires					
Communication	Participer à des groupes de travail					

ÉVALUATION / SUIVI DES ATTITUDES PROFESSIONNELLES ANNEE DE TERMINALE (TTMA)

Mettre une croix dans les colonnes

COMPORTEMENT GÉNÉRAL						
CONSCIENCE PROFESSIONNELLE		Consciencieux, ponctuel, appliqué.		Se contente de l'indispensable		Mauvaise volonté, absentéisme
INTÉGRATION DANS L'ÉQUIPE		participe activement		Suit le mouvement		Très distant, s'intègre mal
DYNAMISME		Sait faire ce qu'il faut, quand il le faut.		Activité par à-coups, se décourage si la difficulté est importante		Passif, se décourage vite.
CLARTÉ D'EXPRESSION ORGANISATION		Clair, analyse bien		Convenable, se perd un peu dans les détails		Confus, esprit brouillon
COMMUNICATION AVEC SON ENTOURAGE		Excellente		Bonne		Insuffisante

Mettre une croix dans les colonnes

COMPORTEMENT PROFESSIONNEL						
EFFICACITÉ DANS LE TRAVAIL		Fait bien son travail		Travail quelquefois irrégulier		Aboutit rarement dans ses activités
CURIOSITÉ, OUVERTURE D'ESPRIT		Désire progresser, s'intéresse à ce qu'il voit		A besoin d'être stimulé		Refuse ou reste passif aux sollicitations à découvrir.
SENS DE L'ORGANISATION MÉTHODE INITIATIVE		Très autonome, ne demande des conseils qu'à bon escient		A besoin d'un appui dans les phases clé de son travail		Doit être guidé en permanence
COMPRÉHENSION		Esprit vif, comprend immédiatement		Fait ce qu'il faut pour comprendre		Comprend difficilement
RESPECT DES RÈGLES DE SÉCURITÉ		Excellent		Satisfaisant		Insuffisant

Appréciation générale du tuteur : .....

.....

.....

.....

Nom du tuteur :	Fonction :	Signature :	Note : ***Sur livret d'évaluation pour l'examen***
Nom de l'enseignant :	Discipline :	Signature :	

RETARDS ET ABSENCES

ANNEE DE SECONDE (2TMA)		
DATES	**MOTIFS**	**VISA du TUTEUR**
ANNEE DE PREMIERE (1TMA)		
DATES	**MOTIFS**	**VISA du TUTEUR**
ANNEE DE TERMINALE (TTMA)		
DATES	**MOTIFS**	**VISA du TUTEUR**

EPREUVE E31
Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise

CAHIER DES CHARGES

Pour la rédaction du rapport d'activité (CF : Règlement d'examen)

Structuration du rapport d'activités

Un seul rapport relié de 30 pages maximum, saisi ou manuscrit doit être présenté et réalisé à titre individuel par le candidat.
Le contenu porte sur les activités professionnelles (fabrication et mise en œuvre sur chantier) exercées pendant la période de formation en milieu professionnel décomposée en deux grandes parties :

- A L'entreprise et son environnement
- B Les activités professionnelles exercées lors de la PFMP

Ce rapport sera composé de la façon suivante ;

- 1 page de garde : nom du candidat, intitulé et session de l'examen, nom de l'entreprise et du centre de formation,
- 1 sommaire : titres, chapitres ou parties et n° des pages,
- 4 chapitres ou parties:
  - ✓ A : L'entreprise et son environnement
  - ✓ B1 : Inventaire des situations professionnelles vécues en entreprise,
  - ✓ B2 : Compte rendu de réalisation d'un ouvrage organisé et animé par le candidat,
  - ✓ Annexes.

1ère partie : L'entreprise et son environnement
2 pages maximum

Le candidat fait une breve description de l'entreprise, (Statut, Activité, Concurrence…)

2ème partie : Inventaire des situations professionnelles vécues en entreprise
7 à 9 pages maximum.

Le candidat résume l'ensemble des activités et des tâches professionnelles accomplies pendant la période de formation en milieu professionnel du point de vue :

- des activités (situations de fabrication et de chantier, ouvrages réalisés, matériaux utilisés...),
- des moyens techniques mis en œuvre (machines et matériels utilisés, dispositifs de sécurité...),
- des méthodes utilisées (méthodes de tracé, de fabrication, de mise en œuvre...).

3ème partie : Compte rendu de réalisation d'un ouvrage organisé et animé par le candidat
12 à 15 pages maximum.

Le candidat présente l'organisation et le déroulement de la réalisation d'un ouvrage, fabrication et mise en œuvre sur chantier, auquel il a participé au sein d'une équipe, en dernière année de formation, et au cours duquel il a eu à animer partiellement ou totalement une partie des activités. Tout en s'appuyant sur les aspects techniques de la réalisation, le compte-rendu privilégiera les aspects :

- organisationnel (organisation des postes de travail, gestion de l'espace, gestion des déchets...),
- gestion des moyens (planning de mise en œuvre, répartition des tâches, suivi et

ajustement...),
- gestion de la sécurité (analyse des risques, application du P.P.S.P.S., consignes de sécurité…),
- gestion de la qualité (démarche de contrôle, mise en œuvre de procédures…),
- relationnel (gestion des interfaces avec les autres corps d'état, avec la coordination de chantier...),
- formatif (formation de personnel moins qualifié, démonstration de technique, de savoir-faire...).

4ème partie : Annexes relative à l'ouvrage réalisé
6 pages maximum.

Le candidat, pour justifier la description et restituer le contexte de l'ouvrage réalisé, complète son rapport d'activités avec différents documents : plans, coupes, dessins de détail, croquis, implantation, fiches techniques....

Remise du rapport d'activités :

Le rapport d'activités sera mis à disposition des membres du jury huit jours avant la date de l'évaluation.

La présentation orale du rapport :

Pour la présentation le candidat sera guidé pour utiliser les moyens de communication (vidéo projecteur ou rétroprojecteur…) les mieux adaptés.

Nota : ***En l'absence de rapport d'activités, l'interrogation ne peut avoir lieu. Le jury informe le candidat que la note zéro est attribuée à l'épreuve. Si le dossier est incomplet, le candidat est interrogé et une note lui est attribuée.***

Le jury d'interrogation :

Il sera composé d'au moins un professeur d'enseignement professionnel et un professionnel de la spécialité. En cas d'absence de ce dernier, la commission pourra valablement statuer.

Le déroulement de l'exposé et de l'entretien :

Durée 20 minutes.

L'exposé, au cours duquel le candidat ne sera pas interrompu, a une durée maximale de 10 minutes. Il sera suivi de 10 minutes d'interrogation (entretien) par le jury.

Exposé du compte-rendu :

Durée 10 minutes.

Le candidat expose oralement le compte-rendu de son activité d'organisation et d'animation de la réalisation d'un ouvrage en entreprise au cours de sa formation.

Entretien avec le jury :

Durée 10 minutes.

A l'issue de l'exposé, au cours d'un entretien, le jury questionne le candidat sur l'organisation du travail, les solutions techniques et moyens de mise en œuvre retenus et leur justification,

Remarque :

Cette présentation du rapport d'activités doit permettre de vérifier par l'intermédiaire de la description, de la véracité de chaque activité développée de :

- l'appropriation des contenus développées sur le lieu de formation (entreprise),
- l'esprit de synthèse et d'analyse du candidat,
- l'implication effective du candidat à travers les différents travaux énoncés.